

Grandes dates de Fontenay au Moyen Age

Source : <http://www.abbayedefontenay.com/fr/neuf-cents-ans-d-histoire/grandes-dates-de-fontenay>

1098 Fondation de l'Abbaye de Cîteaux.

1118 Fondation de l'Abbaye de Fontenay par Saint Bernard dans un vallon marécageux à quelques kilomètres de Montbard (Bourgogne).

1130 Les religieux choisissent l'emplacement définitif de Fontenay, à l'intersection de deux combes.

1139 Ébrard, Évêque de Norwich, habite à Fontenay pour fuir les persécutions qu'il subissait en Angleterre. Sa fortune finance en partie la construction de l'église.

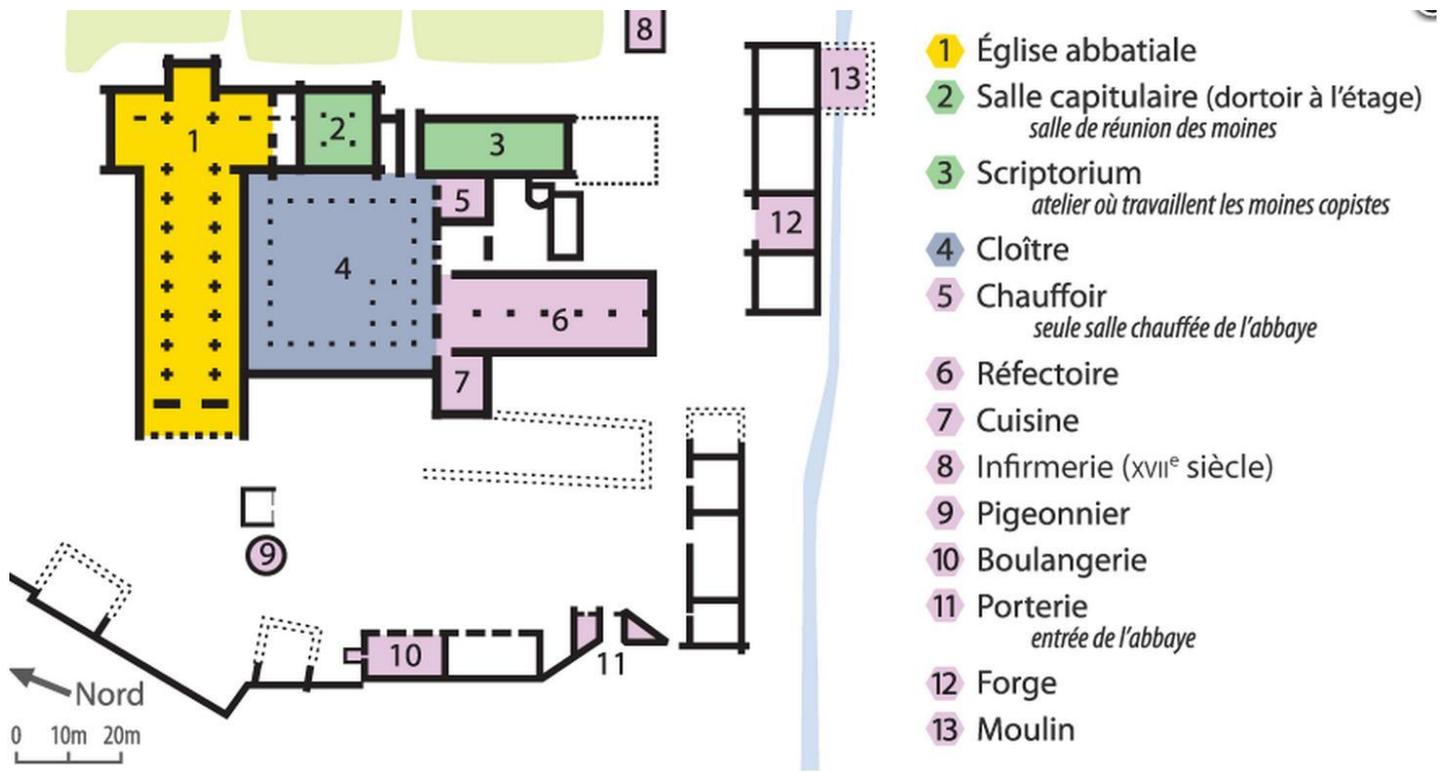
1147 Consécration de l'église par le Pape Eugène III.

1259 Saint Louis exempte Fontenay de tout droit fiscal.

1269 Fontenay devient Abbaye Royale.

Plan de l'abbaye de Fontenay

Source : http://lelivrescolaire.fr/2952/2_L_abbaye_cistercienne_de_Fontenay.html#Document=8588



L'« emploi du temps » quotidien d'un moine cistercien

Source : http://lelivrescolaire.fr/2952/2_L_abbaye_cistercienne_de_Fontenay.html#Document=8591





Saint Bernard de Clairvaux et les Cisterciens

L'ordre des cisterciens fut fondé en 1098 à Cîteaux par Saint Robert de Molesmes, dans le but de revenir aux fondements de la règle bénédictine, qui avait été écrite au VI^{ème} siècle par Saint Benoît.

« *Les affaires de Dieu sont les miennes, rien de ce qui les regarde ne m'est étranger.* »
C'est à l'école des chanoines de Châtillon-sur-Seine que Bernard se familiarise avec l'étude de la Bible et les grands auteurs de l'Antiquité romaine.

En 1112, à l'âge de 23 ans, Saint Bernard rejoint Cîteaux pour y devenir moine. Il est issu d'une famille aristocratique bourguignonne qui possède des terres dans les régions de Montbard, Alise St Reine et Dijon. La mère de Saint Bernard, Aleth, est la fille du seigneur qui règne sur Montbard. Très vite la communauté de Cîteaux connaît grâce à lui un essor remarquable et fonde quatre nouvelles abbayes. Saint Bernard fonde lui-même Clairvaux en 1115. Très rapidement, Clairvaux détache à son tour trois colonies qui fondent Trois-fontaines (1115), Fontenay (1118) et Foigny (1121).

D'après : F. Sartiaux (historien), *Abbaye de Fontenay, chef-d'œuvre cistercien*, Editions Ouest-France, 2009, collection « Monographie patrimoine », p. 5 & <http://www.abbayedefontenay.com/fr/neuf-cents-ans-d-histoire/saint-bernard-de-clairvaux>

« **Je dois vous reprocher un abus à mes yeux plus grave, quoique devenu si fréquent qu'on n'y prête plus attention : vous donnez à vos églises des proportions gigantesques, les décorez avec somptuosité, les faites revêtir de peintures qui détournent irrésistiblement sur elles l'attention des fidèles (...). J'admets que vous le faites pour la gloire de Dieu. Mais dites-moi, vous qui pratiquez la pauvreté de l'esprit, que vient faire tant d'or dans un sanctuaire ? (...) Mais surtout, quel rapport avec votre vie de pauvres, de moines, de spirituels ?** »

Bernard de Clairvaux, *Lettre à l'abbé de Saint-Thierry*, 1125 (d'après : <http://icp.ge.ch/po/cliotexte/le-moyen-age/monachisme.occident.html>).

La Règle de saint Benoît

Né vers 480 après J.-C. et mort entre 546 et 550, Benoît de Nursie est l'auteur d'une règle qui a codifié la vie monastique occidentale. Obéissance absolue à l'abbé, respect du silence, équilibre entre les tâches : le travail tient une large place au fil des 73 chapitres de cette règle

« **Aucun de nos monastères ne doit être construit dans les cités, les châteaux, les villes, mais dans des lieux à l'écart de la fréquentation des hommes. [...] Il est établi en premier lieu que la Règle de saint Benoît sera connue de tous de la même façon et observée de la même façon.**

« **Un vêtement simple et de matière fruste, tel enfin que le décrit la règle. La nourriture des moines de notre Ordre doit provenir du travail manuel, de la culture des terres, de l'élevage du bétail ; il nous est donc permis de posséder à notre usage propre des eaux, des forêts, des vignes, des prés, des terres éloignées de l'habitation des hommes du siècle, et des animaux. Pour pratiquer ces travaux des champs et cet élevage et en conserver les fruits, nous pouvons avoir des granges.** »

Extraits des statuts de l'ordre cistercien, 1134 (d'après : http://lelivrescolaire.fr/2952/2_L_abbaye_cistercienne_de_Fontenay.html#Document=8591).

Le quotidien d'un moine cistercien : prière, travail et lecture.

C'est le soleil qui détermine le temps du cistercien, à l'intérieur d'un cadre déterminé par le respect de la Règle de saint Benoît. En hiver, les moines dormaient plus longtemps mais ne prenaient qu'un seul repas.

Le rythme du moine s'articule autour de trois activités fondamentales : la prière (occupation principale des moines), la « lectio divina » (lecture divine) et le travail manuel (dont les moines étaient dispensés les dimanches et jours de fête, remplacé par la « lectio divina »). Le temps restant est consacré à la réunion du chapitre, aux repas, au sommeil et aux soins du corps. Pas moins de huit offices sont célébrés entre le lever et le coucher du soleil.

Les moines développèrent une activité artisanale habile et variée. L'objectif primordial était pour eux de subvenir à leurs propres besoins quotidiens. Ainsi, les moines cisterciens fabriquaient des tuiles et des carreaux, tissaient des draps et les teignaient, tannaient le cuir. Ils se firent forgerons, agriculteurs, éleveurs...

D'après : F. Sartiaux (historien), *Abbaye de Fontenay, chef-d'œuvre cistercien*, Editions Ouest-France, 2009, collection « Monographie patrimoine », p. 7 & 8.

L'église abbatiale

Construite en style roman selon un plan de croix latine, elle est orientée vers l'est. Elle est le lieu des offices religieux et de la messe. Photographies © F. Hojlo 2014.



Le dortoir

Un escalier conduit directement de l'église abbatiale au dortoir. La Règle de saint Benoît indique que tous les moines doivent dormir dans la même pièce : ceux-ci sont installés sur de simples paillasses disposées à même le sol et séparées par des cloisons basses. Photographie © F. Hojlo 2014.



Le cloître

Cœur de l'abbaye, les moines y lisent et accomplissent des tâches pratiques. Il permet de circuler entre les principaux bâtiments de l'abbaye, mais c'est aussi un lieu de recueillement. Photographie © F. Hojlo 2014.



La salle capitulaire ou « salle du chapitre »

Chaque jour, les moines s'y réunissent sous la direction de l'abbé : ils y lisent et commentent un chapitre de la Règle de saint Benoît, et débattent des affaires de l'abbaye. Photographie © F. Hojlo 2014.



La salle des moines

Utilisée à des tâches diverses, l'une de ses parties est sans doute réservée aux moines copistes qui recopient et enluminent les manuscrits. Photographie © F. Hojlo 2014.



Le chauffoir

C'est la seule pièce, avec la cuisine et l'infirmierie, où il est autorisé à faire du feu. Une petite porte donne sur la salle de moines et un escalier communique avec le dortoir. Photographie © F. Hojlo 2014.



La forge

Les moines extraient les minerais de fer dans les galeries situées sur une colline dominant l'abbaye. Une dérivation de la rivière fait tourner des roues actionnant les grands marteaux hydrauliques qui battent le fer, ce qui permet aux moines forgerons de fabriquer divers outils. Photographie © F. Hojlo 2014.



Le pigeonnier ou « colombier »

Imposant avec ses murs de plus d'un mètre d'épaisseur, il se situe à proximité du chenil où les chiens des ducs de Bourgogne, qui chassent parfois dans la forêt, se trouvent en pension. Photographie © F. Hojlo 2014.



La porterie

C'est le logement du frère portier. On peut distinguer la niche du chien et même le trou dans le mur par lequel il peut passer la tête ! Photographie © F. Hojlo 2014.

